



L'AUTRE COMMUNICATION

Compte rendu réunion DP de novembre 2019

- Ul Normandie -

- Instance Calvados -

Présents : Maud Jourdan, Denis Dunez, Anita Lemée pour la direction, SUD et CGT.

RECLA 1 : Deux techniciens des groupes MA ont quitté ou vont quitter Orange . Nous vous demandons leur remplacement afin de ne pas dégrader encore plus la situation déjà compliquée des groupes multi-activités.

REPONSE : Nous avons eu 8 départs et 5 recrutements sur l'année 2019 au sein des groupes MA Caen, dont un collaborateur recruté en interne intégrera l'équipe MA Caen 2 au 1er décembre 2019. Comme sur l'ensemble des bassins d'emploi, nous analysons, lorsqu'il y a des départs, la façon de réaliser l'activité, l'adéquation besoins/ressources et/ou la façon de s'organiser différemment. Il n'y a pas de remplacement un pour un mais une analyse globale.

CGT : Des années que le nombre de recrutements est inférieur à celui des départs ! Inutile de chercher plus loin le mal chronique dont souffre ce groupe ! Inutile de chercher plus loin pourquoi le personnel cherche à fuir dès qu'il en a la possibilité. En mettant si peu de moyens et si peu de considération, il ne faut pas s'attendre à une amélioration de la situation.

RECLA 2 : Lors de la réunion commune des groupe E/RS/EVT/GD/BL du 26/9/19, il est écrit dans le compte rendu au paragraphe "En action" qu'il y aurait des "expert métiers dans chacune des équipes". Qui sont ces experts métiers ou quand seront-ils identifiés?

REPONSE : 2 experts soutien métier GP : Jérémy Rebyffé et Maxime Le Vannier

1 CMBL, en tant que référent BL : Jean-Baptiste Massue

1 autre CMBL en cours de recrutement

Le recrutement de Julien Robiolle qui à terme sera référent sur le RS et le E.

CGT : Une fois de plus les métiers E et RS pourtant très différents sont regroupés. Une fois de plus les techniciens ayant l'expertise ne sont pas reconnus et sont même méprisés. On en revient à la réclamation précédente : Avec si peu de considération, l'entreprise n'emmène pas son personnel ; elle choisit sciemment de se priver des connaissances des plus anciens et d'occulter la transmission entre les générations.



RECLA 3 : Nous vous demandons de diffuser à tous les nouveaux périmètres géographiques de compétences sur les différents métiers des groupes MA Calvados.

REPONSE : A ce jour, les périmètres géographiques de compétence sur les différents métiers des groupes MA Calvados n'ont pas changés. Une étude est en cours au sein du département DIR BN et de la C3P pour maintenir le niveau d'internalisation.

CGT : Avec si peu de personnel sur Carpiquet , nous allons de plus en plus vers une compétence géographique Grand Caen. Comment faire autrement ?

RECLA 4 : Nous vous demandons de diffuser à tous les techniciens RS Calvados le périmètre géographique de compétence en astreinte.

REPONSE : Le périmètre géographique de compétence en astreinte pourra vous être partagé par le manager de l'équipe MA Caen 2. N'hésitez pas à le lui demander. Le manager de MA Caen 2 diffusera aux techniciens RS le périmètre géographique

CGT : Nous allons réclamer ce document à l'encadrement.



RECLA 5 : A la réclamation 1 de août 2019 , vous répondiez: "Nous sommes dans l'attente de kit de communication pour des présentations qui seront organisées en septembre-octobre pour informer les salariés." Nous sommes en novembre et rien n'a été organisé ! Nous vous demandons pourquoi vous n'avez pas respecté votre engagement ? Nous vous demandons quelle importance vous donnez aux IRP pour en être si peu respectueux.

REPOSE : Nous respectons nos représentants du personnel. Tous les salariés ont reçu un mail le 08 octobre 2019, contenant une animatique explicative sur les nouvelles instances :

<https://vimeo.com/363990059/14707d3138>

CGT : Le personnel pourra constater comme nous que contrairement aux engagements pris en aout 2019, l'entreprise n'a fait aucune « présentation » en « septembre-octobre pour informer les salariés ». Voilà donc clairement comment les IRP sont respectés. La suppression des DP est un autre exemple et ça, très vite, le personnel s'en rendra compte.



RECLA 6 : Nous vous demandons si les moments de convivialités seront toujours proposés chaque année dans les groupes.

REPOSE : Oui

CGT : C'est clair et précis... à suivre...

RECLA 7 : ROST: Nous vous avons donné des exemples de déploiement de matériel transmission OSN 1800 par la sous-traitance sur notre zone alors que l'UPR semble affirmer le contraire vu votre réponse à la réclamation 5 d'octobre 2019. Nous vous demandons de nous expliquer pourquoi le personnel doit subir ce dialogue de sourd entre UINC et UPR? Nous vous demandons une rencontre avec le personnel UPR afin qu'il puisse se rendre compte de la réalité du terrain.

REPOSE : Comme précisé dans la réponse 5 du mois d'octobre, il a été vu avec l'UPR d'étudier la possibilité de réaliser en interne cette activité en fonction des programmes qui seront lancés en 2020. L'ensemble des projets sont partagés avec l'UPR lors du comité de projet mensuel, organisé par l'UPR : c'est une instance pendant laquelle est fait un état des lieux de l'ensemble des projets validés et orchestrer par l'UPR.

CGT : Pourquoi les engagements de l'UPR pour 2020 seraient mieux respectés que ceux de 2019 ? Et comme nous l'avons vu précédemment, étant donnée la décroissance constante des effectifs de Carpiquet, nous ne voyons pas comment L'UINC peut s'engager à réaliser des tâches « éventuellement » données par l'UPR. La sous traitance dans les UPR a un bel avenir.

RECLA 8 : La prime de 50 euros liée au plan radial du samedi en Normandie passe à 60 euros en Centre Val de Loire ! Nous vous demandons ce qui justifie cette différence de traitement totalement injuste et méprisante.

REPOSE : Le codir a décidé de passer la prime de mobilisation ponctuelle du samedi à 60 euros à compter du 2 octobre 2019, début du flash radial, pour l'ensemble du périmètre Normandie Centre.

CGT : Voilà une anomalie enfin corrigée !

RECLA 9 : Des techniciens ayant effectués des heures supplémentaires les soirs d'une même semaine cumulant un équivalent d'heures d'une journée réclament une prime équivalente à celle du samedi volontaire pour cause de « Flash Radial »

REPOSE : Ce n'est pas prévu.

CGT : C'est bien dommage et cela ne concourt pas à donner au personnel l'envie de s'engager davantage.



RECLA 10 : Nous vous demandons de trouver une solution aux problèmes soulevés par les techniciens utilisateurs des nacelles de location Loxam.

REPOSE : Les nacelles LOXAM sont conformes. Elles ont fait l'objet d'un protocole de réception par les managers sur la base d'une fiche de vérification validée par le national. Si des dysfonctionnements sont constatés sur des organes de sécurité, ils doivent être remontés aux managers afin que le loueur effectue les réparations.

CGT : Conformes mais inutilisables dans la majorité des cas ! Donc cette solution est nulle.



RECLA 11 : Attendez-vous un accident du travail pour imposer une sécurisation de l'accotement entre l'arrêt de bus route de Caumont sur la D9 et l'accès au site Orange de Carpiquet ? Avec les intempéries, les dangers sont croissants car l'accotement est impraticable. Nous vous demandons de relayer efficacement nos réclamations répétées sur ce sujet.

REPONSE : En complément du fait que chacun, en tant qu'usager, peut envoyer une lettre à la mairie et à la communauté des communes pour appuyer les signalisations d'accotement non stabilisé. De notre côté, nous avons fait remontés plusieurs fois auprès des services concernés et de la mairie directement et via notre DRCL et DR ; l'aménagement des routes n'est pas à main d'Orange et nous ne sommes ni responsables de la priorisation et de planification des aménagements de voies, ni acteurs et nous ne pouvons être tenus responsable du manque de travaux. D'autre part, la commune va demander au propriétaire de la maison en bordure de RD9 sur la portion empruntée par les piétons de tailler sa haie afin de regagner de la largeur à cet endroit. Un complément de structure en tout-venant viendra compléter la structure de passage actuel sur la surface ainsi gagnée.



CGT : Ces « mesurette » sont insuffisantes. Le personnel de Gambetta s'est vu imposer de venir travailler à Carpiquet. Orange a été informée très tôt de ce problème et même si elle ne maîtrise pas l'aménagement de la voirie, il est de son rôle de s'assurer que le personnel est en situation de sécurité. Nos réclamations nombreuses sur le sujet démontreront si besoin l'implication de la CGT sur le sujet.

RECLA 12 : Nous vous demandons où en est l'étude de la DITO sur la réfection de la salle de tirage de plan de Carpiquet ?

REPONSE : Il n'est pas prévu de réfection de la salle. Nous avons demandé une augmentation de la fréquence de nettoyage. Derichebourg fera ce mercredi un nettoyage de la moquette murale avec produit et aspiration.

CGT : Cette moquette murale d'un autre temps mériterait un sort plus radicale. A suivre...

RECLA 13 : Des techniciens de Carpiquet ont été sollicités un matin à la prise de service pour travailler samedi 9 novembre. D'autres, sur Lisieux, ont reçu un SMS pour travailler ce même week-end. Quelle est la procédure pour interpeler le personnel lors de ces événements exceptionnels ? Sommes-nous en flash radial ou plan radial ?

REPONSE : Il est de l'appréciation managériale de définir son mode de communication, dans le cadre de mobilisation. Nous sommes en Flash radial.

CGT : Il serait judicieux d'harmoniser les « modes de communication » pour une compréhension optimale.

RECLA 14 : Il a été constaté des oublis de paiement de "samedis radiaux". Nous vous demandons une plus grande vigilance au paiement des heures effectuées volontairement par le personnel.

REPONSE : Il y a en effet eu quelques retards ou oublis qui ont été rattrapés. Nous y sommes extrêmement vigilants.

CGT : C'est la moindre des choses dans un contexte où le personnel compte sur ce supplément pour compenser des salaires très insuffisants. A la CGT nous militons pour une augmentation des salaires qui éviterait au personnel de renier sur son week end pour gagner plus.

RECLA 15 : Le TPSH prend fin au 31 décembre 2019. Qu'en sera-t-il pour le personnel qui désirera rentrer en TPSH à partir de janvier 2020 ?

REPONSE : Cette question ne relève pas du périmètre UINC ni des prérogatives des DP. Une négociation s'ouvrira en 2020.

CGT : Comment une entreprise comme Orange peut ne pas assurer la continuité de son TPSH (temps partiel sénior handicap) !! Ce personnel fragilisé mériterait plus de respect. Nous suivrons les négociations à venir.



RECLA 16 : Quelle est l'utilité de la salle C16 à Carpiquet ?

REPONSE : La salle C16 à Carpiquet est une salle de repos.



RECLA 17 : Une réunion d'information sur la disponibilité des offres fibres Orange dans le département était prévue le Jeudi 17 Octobre 2019 de 12H 00 à 14H 00 sur le site Orange Labs rue des coutures à Caen. Comment justifiez-vous le fait qu'une réunion d'information soit programmée sur le temps de la pose méridienne ?

REPONSE : La réunion du jeudi 17 octobre dont vous faites référence a été organisée par le Directeur des Collectivités Locales du Calvados. C'est une réunion indépendante de l'UINC.



RECLA 18 : Nous demandons l'installation d'une douche sur le site de Lisieux Branly.

REPONSE : La demande est transférée à la DITO pour étude.

RECLA 19 : Nous demandons un distributeur de boissons chaudes sur le site de Lisieux Branly.

REPONSE : La demande est transférée à la DITO pour étude.

CGT : A suivre...sur Lisieux...

RECLA 20 : Nous demandons un baby-foot comme partout sur le site de Lisieux Branly.

REPONSE : Il n'est pas prévu de mettre à disposition un baby-foot sur le site de Lisieux Branly.

CGT : Il y aura des déjeûs.

RECLA 21 : Pour conclure brillamment notre mandature, nous implorons la mise en place d'une imprimante à Cabourg :-)

REPONSE : Il n'est pas prévu d'installer une imprimante à Cabourg.

Cette réunion était la dernière de cette mandature. Avec la réforme des IRP, la procédure pour interpeler la direction via les mandatés syndicaux s'est considérablement compliquée. C'est un des moyens choisis par notre gouvernement pour museler les syndicats et comme le dit notre DIRUINC, cela aurait pu être pire car Orange a « consenti » à accepter que des RP (très peu) soient mandatés. Nous reviendrons vers vous pour expliquer le moyen d'interpeler votre RP CGT.

Merci à tous ceux qui nous ont fait confiance durant ces mandatures. La CGT se structure pour s'adapter à l'organisation imposée par notre gouvernement et soutenue par certains syndicats.



N'oubliez pas que « **Les paroles s'envolent, ... alors que les écrits restent** » ! Une question, même posée en réunion d'équipe, peut ne jamais avoir de réponse. N'en restez pas à une non-réponse de la direction !

Tournez-vous vers vos Délégués du Personnel CGT, ils sont élus pour cela.

Vos délégués du personnel CGT Calvados jusqu'au 3/12/ 2019 :

Bartolacci Pascal Technicien RS Carpiquet : pascal.bartolacci@orange.com

Orvain Loïc TIC Lisieux Branly : loic.orvain@orange.com

Dussaule Marie Madeleine pilotage BL : marie.dussaule@orange.com

Riboulet Denis TIC Carpiquet : denis.riboulet@orange.com

Laurence Jezequel pilotage BL : laurence.jezequel@orange.com

Nicolle François TIC GP Carpiquet : francois.nicolle@orange.com

Syndicat CGTFAPT14 - 3bis, rue Damozanne - 14000 Caen - 02 31 50 15 00 - cgtpl.14@laposte.net Retrouvez-nous aussi sur cgtfapt14.fr

